

HORAIRES DU SECRETARIAT

Mardi de 9 h 00 à 12 h 00 Mercredi de 17 h 00 à 18 h 30 Jeudi de 14 h 00 à 16 h 00 Tél.02.35.20.20.28 mairie-de-heuqueville@wanadoo.fr www.heuqueville.fr

Permanence de Mr le Maire uniquement sur rendez-vous le 1er mercredi de chaque mois.

M le Maire et ses adjoints tiennent une permanence les mercredis de 17 h à 18 h 30 en mairie.

ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères sont enlevées le mercredi dans la matinée et le ramassage des déchets recyclables le mercredi après-midi tous les 15 jours.

DECHETTERIE DE CRIQUETOT Tél. 02.35.28.98.68

Le lundi 14 h à 18 h
Le mercredi, vendredi 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Le samedi 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
(19 h jusqu'au 30 septembre).
Fermée le dimanche
Vous pouvez y apporter vos branchages.

RECENSEMENT MILITAIRE

Il est **OBLIGATOIRE** pour tous les jeunes, le jour de leur 16ème anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, de venir en mairie du domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents , une facture récente au nom des parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française, pour être recensé.

Une attestation de recensement vous sera délivrée en mairie.

Elle vous sera demandée pour vous inscrire **aux examens** et auto-école, notamment ... et permettra à l'INSEE de vous **inscrire automatiquement sur les listes électorales**.

NUISANCES SONORES

Un rappel des plages horaires pendant lesquelles les travaux de jardinage et de bricolage de plein air sont autorisés pour les particuliers :

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00

Samedi

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés

de 10h00 à 12h00.

Ces horaires ne concernent pas les entreprises professionnelles.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur la liste électorale

TABLE DES MATIERES

Chères Heuquevillaises et chers Heuquevillais

Voici le second numéro de votre magazine d'informations préféré et il est riche en nouvelles.

Tout d'abord l'actualité récente concerne l'école. Comme vous le savez l'Inspection académique a fermé une classe pour 2 élèves en moins d'après leurs estimations. La mobilisation des parents d'élèves a été forte et bien suivie avec 3 semaines d'occupation en continue sans aucune perturbation pour les cours. De nombreux soutiens de beaucoup d'habitants et d'extérieurs ont été apprécié. Bref, il reste un sentiment de grand gâchis! Où se trouve l'Egalité de notre devise Républicaine quand on ferme des classes en milieu rural pour faire des classes de 12 élèves dans les quartiers sensibles des villes? Avons-nous encore un Ministre de l'Education Nationale ou un fossoyeur de l'école rurale? Le seul point positif de cette période c'est la rencontre entre tous les parents d'élèves et la cohésion qui en est ressortie. Un dossier intéressant vous explique tout.

La rentrée s'est bien déroulée avec une nouvelle Directrice Claire DEHIER et une nouvelle enseignante Mariannick COZIC et nous avons eu la chance de garder Valérie GAYERIE qui a en charge les maternelles. Je suis confiant pour que l'année scolaire se passe très bien.

Les travaux des « Jardins de l'église » vont commencer rapidement pour que nous ayons un endroit où il fera bon se promener.

L'accessibilité à l'intérieur de tous les bâtiments communaux va démarrer ce mois-ci pour que nous soyons en règle avec les nouvelles réglementations et pour faciliter les accès aux personnes à mobilité réduite.

Le terrain de Pétanque va être « relooké » pour accueillir les « pointeurs » et les « tireurs »!

De nombreuses réunions ont eu lieu pour faire avancer un bon nombre de dossiers dont celle avec la Direction des routes du Département pour la création d'un rond-point à l'intersection de la RD 940 avec la RD 111 (Saint-Jouin/Mannevillette). Le Président des Infrastructures est conscient que c'est indispensable. Il va falloir suivre avec attention ce dossier pour que cet aménagement puisse être réalisé dans des délais raisonnables!

Le « mariage » avec la Communauté Urbaine du Havre se passe bien. Les choses se mettent en place progressivement pour vous faciliter la vie.

Je vous laisse découvrir votre magazine sans plus tarder.

Bonne lecture



Patrick BUCOURT

REPAS DES AINES

Dimanche 7 avril, c'est dans un décor printanier que le maire Patrick Bucourt et ses adjoints ont accueilli les aînés parmi lesquels Thérèse RENIER et René GUEROULT nos doyens, pour partager un moment convivial autour d'un bon déjeuner.

Après leur avoir souhaités la bienvenue, le maire a souligné que c'était toujours un plaisir renouvelé. Mais avant de les inviter à se diriger vers le buffet pour l'apéritif, Patrick Bucourt a eu une pensée pour les disparus et pour Pierre HAUTOT qui venait de se faire opérer. Il a rappelé que c'était le dernier repas organisé par la municipalité actuelle en raison des élections l'an prochain mais que ce n'était pas le dernier rendez-vous puisque chacun se retrouverait pour le goûter de Noël.

L'élu a évoqué également les élections européennes, très importantes.

L'occasion aussi de parler des actions. Si l'an passé, à la même époque, le village était en pleine restructuration de son centre bourg, cette année voit la continuité de l'action engagée notamment avec l'aménagement des jardins derrière le cimetière, l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) à l'intérieur de tous les bâtiments, la réhabilitation du pressoir, structure qui fait partie du patrimoine et qui accueillera les associations, les expositions, conférences...

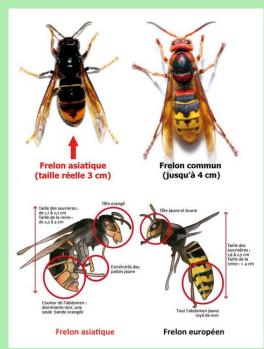
Ce projet a été a présenté par l'architecte avant les vacances. Patrick Bucourt a parlé également de la fermeture de classe « On se bat avec les parents d'élèves ».

Un dimanche chaleureux au cours duquel les quarante-huit convives ont savouré les bons petits plats, amuses bouches, duo de lotte et Saint-Jacques sauce Noilly, tournedos Rossini...









AIDE A LA DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES ET AUTRES GUEPES

La lutte contre le frelon asiatique fait l'objet en Seine-Maritime d'un plan d'action. Une plateforme internet FREDON NORMANDIE ; https://www.fredonbassenormandie.fr/contact/ permet de déclarer la découverte d'un nid.

Les frais engagés pour la destruction restent à la charge des propriétaires.

Le conseil municipal lors de sa séance du 26 juin 2019 a décidé qu'une partie des frais sera pris en charge par la commune à hauteur de 50 % du montant de la facture, à concurrence de 80 € maximum, une fois par an et par foyer.

BRIGADE EQUESTRE

Comme tous les ans, la brigade de cavalerie de la garde républicaine, basée au centre équestre du Tilleul, a



effectué des patrouilles dans notre secteur de jour et de nuit lors du marché nocturne de Saint-Jouin Bruneval.

Ce sont 11 cavaliers qui ont sillonné notre secteur. Quelques infractions ont été relevées (circulation de quads interdite sur le chemin côtier).

Les équipes sont composées de gendarmes professionnels et de réservistes titulaires du galop 6 ou compétition.

Les réservistes cette année étaient originaires de la Seine-Maritime et principalement des jeunes filles.

SECURITE

La commission sécurité s'est réunie en présence de Monsieur BAZILLE Président de la Commission infrastructures, numérique, routes, transports du département, du directeur de ce service, des maires de Saint -Jouin-Bruneval et de Mannevillette. Au programme l'aménagement du carrefour des Routes départementales 940 et 111. Après le rapport d'analyse suite à un accident mortel, il semble que le projet d'aménagement se porte sur un rond-point. Certaines modalités restent à trouver : dimensions, achat de terrain éventuel etc...A la demande du Président BAZILLE, une étude de faisabilité a été décidée. C'est le département qui est en charge de ce dossier. Peut-être un rond-point pour 2020 !!!

LES ACTUALITES EN IMAGES



Cérémonie du 8 mai 45



1er vote aux élections européennes



Réunion publique sur le projet de rénovation du « Pressoir »

Fête des mères



CHASSE AUX ŒUFS

Le 27 avril l'équipe municipale sous la houlette de Sophie MORIN a organisé sa deuxième chasse aux œufs. Le ciel était avec nous puisque les averses se sont arrêtées pendant cette chasse et le soleil est apparu.

Cette édition a battu le record avec la participation de soixante-six enfants.

Cette année, les enfants étaient répartis en trois groupes, le groupe des petits cherchant autour de la mairie et de l'église et les deux autres dans le petit bois mis gentiment à disposition par la famille LEMAIRE que nous remercions. La récolte a été très rapide.

A l'issue de cette chasse les œufs en plastique ont été échangés par des œufs en chocolat offerts par Stéphanie KERBARH députée. Monsieur le maire Patrick Bucourt a remercié parents et enfants d'être venus, Sophie Morin, Alain Germain et Karine, Stéphanie KERBARH (retenue par ses obligations) qui a offert les chocolats comme elle s'était engagée lors de la cérémonie des vœux.

Il est revenu également sur l'incivilité de certains. Lors de la préparation et la dissimulation des œufs en plastique, de très nombreuses canettes vides ont été découvertes représentant environ 3 grands sacs.

En parallèle de la chasse aux œufs, les parents d'élèves avaient









organisé une vente de gâteaux et jus de pomme en faveur de la coopérative scolaire. Un moment de partage pour tous.



DECHETS

Les élus à la tâche!

Début juillet, nous avons eu un dépôt sauvage de plaques de toitures en fibro contenant de l'amiante sur la commune. C'est un véhicule qui s'est arrêté et les occupants ont déposé une vingtaine de plaques sur le bas-côté dans le hameau d'Epaville sur la commune d'Heuqueville.

Nous avons contacté la communauté urbaine pour les en informer et là, surprise, la CU n'intervient pas, c'est aux communes de se débrouiller pour les dépôts sauvages! Grande surprise! Après renseignements pris pour voir si il y a une autre solution mais n'en trouvant pas, nous recontactons la Communauté Urbaine qui envoie un mail complémentaire indiquant que la CU peut nous fournir des sacs mais que c'est à nous de nous débrouiller avec notre dépôt sauvage! Comme, nous ne pouvons pas faire intervenir le Personnel communal car il y a danger et que les entreprises ont la même problématique, c'est aux élus de se débrouiller!

Monsieur le Maire a contacté le Responsable des Déchets de la CU et il a été très réactif et nous a mis en contact avec la Responsable des Déchèteries , elle aussi qui a été d'une grande efficacité dans la gestion de ce dossier très préoccupant pour une petite commune sans grands moyens. Après récupération des sacs à la déchèterie du « Havre Nord » ou tout était prêt pour nous., l'opération nettoyage pouvait commencer. Après avoir eu toutes les informations pour le retour des sacs remplis avec les plaques de fibro, le Maire et les adjoints de la commune : Jean-Claude Deschamps, René Vallin et Alain Germain avec l'aide d'un couple d'habitants de la commune ont effectué une opération « nettoyage ». Tous étaient équipés avec des masques et des gants pour cette délicate manutention.

Nous espérerons que la Communauté Urbaine pourra à l'avenir apporter des solutions pour ce genre de problèmes.







Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Eurovia Haute-Normandie - Agence du Havre

Parc de l'Estuaire - 5 rue de la Plaine - 76700 Gonfreville l'Orcher T/ 02 32 85 01 50- F/ 02 35 44 97 18

www.eurovia.fr



UNE ENTREPRISE LOCALE

C'est une figure bien connue d'Heuqueville qui a créé sa petite entreprise familiale, située à ST JOUIN BRUNEVAL, attachée au travail artisanal traditionnel de qualité et au respect de l'environnement, CAUX VANNERIE, adepte du « consommez local », fabrique à partir de sa propre production d'osier divers articles de vannerie (paniers d'utilité et de forme variées, paniers à bois, bannettes à pain, corbeilles à linge ...). Chaque article est unique et 100% local.

<u>Voici les étapes de transformation de l'osier vivant (variété de saule) jusqu'à la fabrication :</u>

L'osier, implanté à partir de boutures, pousse du printemps jusqu'à la fin de l'été. Il peut atteindre 3 mètres de hauteur.

Il est coupé, chaque année, en décembre/janvier et, une fois trié et mis en bottes, il passe l'hiver dans un bassin (routoir), les « pieds dans l'eau », au repos.

En mai, l'osier a repris sa végétation et la montée en sève permet son pelage, c'est-à-dire qu'on peut l'écorcer pour le rendre blanc. Il est alors prêt à être tressé à condition d'être immergé dans l'eau plusieurs heures avant.

On peut utiliser des brins d'osier « brut » c'est-à-dire des brins ayant séché avec la peau et, selon la variété d'osier, la couleur de l'écorce est différente. Le mélange des couleurs est fréquemment utilisé pour nos réalisations.

L'osier peut également être utilisé pour les aménagements extérieurs :

En haie végétale vivante pour faire des pare-vues, brise-vent ...

En igloo, tipi, ...

Planté entre décembre et février, la végétation repart dès le printemps et cela ne demande que peu d'entretien.

En carrés potagers, bordures de jardin ...

En fascines pour éviter l'érosion des terres.

Il faut savoir qu'il y a pas moins de 18 manipulations à effectuer autour des brins entre la coupe et la fabrication et que la confection d'un panier de taille moyenne demande 7 H de temps.

De nos jours, il est difficile de concurrencer les produits importés en raison du prix d'achat, mais la qualité de nos articles permet une durée de vie largement supérieure. Il faut beaucoup de motivation, de patience et de



créativité pour faire vivre cette activité pratiquée depuis la préhistoire. Etre vannier est avant tout une passion.

CAUX VANNERIE aime accueillir les « curieux » pour expliquer les dessous du métier et faire découvrir ses créations. Il est possible de réserver pour une visite guidée « du champ à l'atelier » : la meilleure période est entre juin et août.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail et à visiter notre site Internet. Vous pouvez aussi cliquer « j'aime » sur notre page Facebook.

CAUX VANNERIE
1 impasse des coulemelles
76280 ST JOUIN BRUNEVAL

Site: www.caux-vannerie.fr

cauxvannerie/6(a)hotmail.fr

Tél: 06 28 14 53 63 - 02 35 20 78 03





L' »ECO » d'HEUQUEVILLE...

Le Salon Réinventif vous accueille du 22 au 24 novembre prochains au fort de Tourneville au Havre !Cette manifestation a notamment pour objectif de mettre en valeur les solutions locales permettant de donner une seconde vie à un objet avant que celui-ci ne devienne déchet.

Aussi, durant trois jours, plus de 60 exposants auront à cœur

de faire découvrir la réutilisation, le réemploi et le recyclage d'objets normalement mis au rebut.

Des artistes et créateurs présenteront notamment leurs démarches à partir de matériaux et produits de seconde main et des associations d'insertion et de solidarité tels que le Grenier ou encore Emmaus proposeront des objets à la vente. Mais pas seulement ! Ouverts à toutes et tous sur inscription, des ateliers gratuits sont programmés pour apprendre, expérimenter et réinventer les objets du quotidien.

Un rendez-vous offrant une vision à 360° du réemploi et du recyclage et auquel nous vous attendons nombreux ! Informations pratiques

Salon Réinventif – Du 22 au 24 novembre 2019 Fort de Tourneville – 76600 Le Havre Pour consulter le programme et en savoir plus : reinventif.fr

TRI SELECTIF

Un emballage en plastique ou un objet en plastique?

Le tri est devenu plus facile car tous les emballages en plastique se trient. Maintenant, tous les pots, les films alimentaires, les sachets plastiques et toutes les barquettes se mettent dans le bac jaune. Mais attention, seuls es emballages plastiques se trient et pas les objets en plastique!

Ainsi un objet abîmé comme un jouet, un cintre, un seau, un arrosoir, du mobilier de jardin, un tuyau d'arrosage, ne sont pas à mettre dans le bac jaune mais bien dans la poubelle pour les ordures ménagères ou à emmener en centre de recyclage.

Pourquoi ils ne vont pas dans le bac jaune ? : ce sont souvent des objets composés de matériaux divers (plastique, métal, bois, piles etc....) et cela les empêche de rentrer dans la filière de traitement des emballages car il faudrait séparer l'ensemble de ces composants.

Avec l'appli TriPratik, bien trier ses déchets est désormais à portée de vos mains!

L'appli TriPratik, disponible sur l'<u>App store</u> et le <u>Google Play Store</u>, vous permet de connaître en quelques secondes les bonnes consignes de tri, d'identifier les équipements à disposition et de les géolocaliser pour s'y rendre facilement mais elle permet également de connaître ses jours de collecte. En tout, TriPratik répertorie **plus d'une centaine de déchets** afin d'indiquer leur bonne destination et elle vous permet aussi de découvrir les associations du territoire qui récupèrent vos objets encore utilisables afin de leur donner une seconde vie.

Téléchargez dès maintenant l'appli! - App Store (iOS): http://ow.ly/G9UY30bCYgf

- Google Play (Android) : http://ow.ly/Iwie30bCWHB

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT!



TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT LES PAPIERS JOURNAUX ET LES MAGAZINES AUSSI



Tri Pratik L'appli zéro gâchis qui me facilite le tri !

> PLUS D'INFORMATIONS SUR L'APPLICATION TRIPRATI





Organisation de la collecte :

- Déchets ménagers le mercredi matin entre 4 h et 11 h
- Déchets recyclables : le mercredi matin des semaines impairs entre 4 h et 11 h
- Lorsque le mercredi est férié, la collecte a lieu le jeudi suivant et la collecte des déchets recyclables le samedi suivant.



UN PEU DE BON SENS!!!

Le grand débat organisé par le gouvernement, avait pour but de dénoncer et donner des solutions sur le quotidien des français.

A Heuqueville, c'est presque toutes les semaines que des habitants viennent en mairie pour nous faire part de leurs observations, voire suggestions :

- « Mon voisin, ne joue pas le jeu pour le ramassage des ordures recyclables (je n'ai jamais vu aucun sac jaune devant chez lui, le sac est à moitié rempli alors qu'il pourrait encore faire 15 jours....) »
- « Les sacs ou poubelles sont mises quelques jours avant le ramassage » « Le trottoir d'untel n'est pas nettoyé et la haie n'est pas taillée, gênant le passage des passants »
- « Les branches des arbres du riverain cachent les réverbères et touchent les fils téléphoniques »
- « Le chien du voisin n'arrête pas d'aboyer pendant son absence »
- « Les heures de tonte ou de bruit ne sont pas respectées par mon voisin »
- « Tous les week-ends, le voisin fait du bruit très tard dans la soirée ».

Voilà quelques réflexions que nous entendons en mairie ou lors des permanences des élus. Beaucoup d'incivilités que chacun pourrait

résoudre.

Pour rappel:

La communauté urbaine LE HAVRE SEINE METROPOLE peut organiser des contrôles des déchets et refuser le ramassage de poubelles non triées. Les sacs ou poubelles et containers doivent être sortis la veille au soir et non pas avant.

Le nettoyage des trottoirs est du domaine des propriétaires ou locataires. Le caniveau est du ressort de la commune.

Les branches d'arbres dépassant la limite de la propriété et gênant l'accès aux services spécialisés chargés de l'entretien des réverbères est du domaine des propriétaires (En cas de refus d'élagage, la commune peut charger une entreprise de couper les arbres, la facture étant à la charge du propriétaire).

Les chiens aboyeurs sont une nuisance sonore et les propriétaires peuvent être verbalisés. Une simple conversation peut résoudre ce problème.







Rendez vous aux Transports JC GOSSELIN le Samedi 19 Octobre 2019

Océane Intérim, Colas agence Dieppedalle Le Havre et CFB TP s'associent aux Transports JC GOSSELIN de 8h00 à 13h00 pour la vérification des éclairages de vos véhicules. Le changement des ampoules est assuré par les Ets Coustham.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE Tous responsables



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

Etaient présents : M.BUCOURT, Maire

MM. DESCHAMPS, GERMAIN, VALLIN, adjoints

M. DESHAYES, HAUTOT, LOUVET, RINSMA, TOUILIN conseillers municipaux;

MME DEPORTE, DESCHAMPS Géraldine, GOSSELIN, MORIN, conseillères municipales;

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés: M. MAUREY, Mme MATHIS, Pouvoir: aucun

VOTE DES TAXES

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux communaux à l'identique.

taxes	taux 2019 en %	base d'imposition	produit correspondant en €	
taxe d'habitation	12.00	482 300.00 €	57 876 €	
taxe foncière bâtie	24.11	295 100.00 €	71 149 €	
non bâti	49.01	34 100.00 €	16 712 €	
<i>C</i> FE			- €	
			145 737.00 €	

CREATION D'UN EMPLOI

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent en raison des missions suivantes : mise en œuvre, sous les directives des élus, des politiques déclinées par l'équipe municipale ; organisation des services communaux de la commune ; élaboration du budget et gestion des ressources humaines. Il propose au conseil municipal de créer, à compter du 01/04/2019 un emploi permanent de secrétaire de mairie relevant de la catégorie hiérarchique A et du grade d'attaché territorial, à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 28 heures (28/35ème).

NOM DEFINITIF DE LA COMMUNAUTE URBAINE

La communauté urbaine issue de la fusion de la CODAH, de la communauté de communes Caux Estuaire et de la communauté de communes du canton de Criquetot-L'Esneval, prend la dénomination de " Le Havre Seine Métropole".

TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A LA METROPOLE

A compter du 1er janvier 2019, Le Havre Seine Métropole est compétente en matière de "plan local d'urbanisme et document en tenant lieu".

- de donner son accord à Le Havre Seine Métropole de poursuivre et achever la révision du P. O. S en P.L.U. engagée par la commune de Heuqueville.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

DECIDE de proposer à la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole les commissaires titulaires et suppléants suivants :

Commissaires proposés: Karine MATHIS

MOTION CONTRE LE PROJET DE FERMETURE DE CLASSE

L'inspection d'académie de la Seine-Maritime envisage la fermeture d'une classe à l'école du village, "Le Colombier", lors de la prochaine rentrée scolaire 2019-2020. Les enfants scolarisés seraient alors répartis dans 3 classes de triples niveaux.

Face à cette perspective, le conseil municipal de Heuqueville s'oppose fermement à ce projet et s'associe au mouvement des parents d'élèves.

- l'inexploitation d'une salle de classe pour la construction de laquelle les deniers publics ont été engagés, y compris ceux de l'Etat et du Département, partenaires financiers de l'opération;

Monsieur le Maire rappelle que l'article L111-1 du Code de l'éducation stipule que : « L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Le conseil municipal de Heuqueville demande solennellement à la Direction Académique de la Seine-Maritime le maintien de la quatrième classe de l'école élémentaire et soutient totalement les actions engagées par les parents d'élèves, très attachés à leur école.

INVESTISSEMENTS 2019

Monsieur le Maire laisse à Monsieur Vallin, 2^{ème} adjoint, le soin de présenter les nouveaux projets d'investissement communaux pour l'année 2019 (en annexe) récapitulés sur le tableau suivant :

Code opération	libellé	Libellé de l'opération	Restes à réaliser au 31/12/2018	Budget 2019	Total par opération
350	agencement/ aménagement de terrains	Réaménagement centre bourg - reste à payer au 31/12/2018	41 445.00 €		
		Mise en accessibilité des bâtiments publics*		33 960.00 €	
		Réhabilitation et extension du Pressoir*		248 000.00 €	
		Aménagement du jardin de l'église*		30 720.00€	354 125.00 €
400	batiments	salle polyvalente - renouvellement des chasses d'eau		1 465.00 €	
		salle polyvalente - luminaires led vestiaires		358.00€	
		école - mise en place de la devise républicaine		1 000.00€	
		école - cumulus		1 198.00 €	4 021.00 €
500	réseaux	2 Bornes incendie*		9 600.00 €	9 600.00 €
600	matériel et mobilier	matériel divers- reste à payer au 31/12/2018	2 685.00 €		
		5 panneaux électoraux; 6 tables rondes		1 440.00 €	
		salle polyvalente - 1 cafetière		654.00€	
		salle polyvalente - 1 Plaque chauffante		1 537.00 €	
		salle polyvalente - 1 congélateur		250.00€	
		salle polyvalente - 1 autolaveuse		2 497.00€	
		1 échaffaudage		1 943.00 €	
		1 diable		234.00€	
		1 broyeur pour végétaux*		1 946.00 €	
		2 collecteurs à déchets		343.00€	
		1 chariot d'entretien		331.00€	
		illuminations de Noël		5 000.00€	
		école : matériel pédagogique /ordinateurs (école numérique rurale)*	*	15 000.00 €	
		1 ordinateur poste principal secrétariat		1 164.00 €	
		écrans "anti lumière bleue" postes secrétariat		200.00€	35 224.00 €
	TOTAL BUDGET		44 130.00 €	358 840.00€	402 970.00 €

INFORMATIONS DIVERSES

- carrefour de la RD940 et de la RD111 : Demande pour la création d'un giratoire.
- dossiers « Tribunal Administratif » : dans les dossiers opposant la commune aux sieurs Troiano et Pesnel, le Tribunal Administratif de Rouen a rejeté les demandes formulées à notre encontre, par ordonnances du 19 octobre 2018. Il convient bien évidemment d'être satisfait de ces 2 décisions.
- animation « Pierres en Lumières » organisée par M et Mme Garel le 18 mai de 20 h à 24h au Colombier, rue du Manoir.
- projet d'aménagement du Jardin de l'Eglise : les ruches devraient être installées en partenariat avec l'association Aquacaux.

QUESTIONS DIVERSES:

<u>M Deshayes</u>: un aménagement est-il prévu entre le nouveau lotissement impasse Hégli et le lotissement Les Leveignés? Un escalier ou une rampe d'accès sera installée en même temps que l'enrobé sera réalisé. M Touilin: le Réveil des falaises a reçu la facture de la SACEM pour les manifestations organisées, facture exorbitante. Revoir la possibilité d'une organisation commune avec la municipalité qui a un contrat avec la SACEM.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2019

Etaient présents : M.BUCOURT, Maire

MM. DESCHAMPS, GERMAIN, VALLIN, adjoints

M. DESHAYES, HAUTOT, RINSMA, TOUILIN conseillers municipaux; MME DEPORTE, DESCHAMPS Géraldine conseillères municipales;

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés: M LOUVET, MAUREY, Mme GOSSELIN, MATHIS, MORIN

Pouvoir: aucun

NOUVEAUTES ET TARIFS CANTINE-GARDERIE A COMPTER DE SEPT 2019

au **PERISCOLAIRE** 01/01/2020 Cantine (selon coefficient familial CAF) tarif A >762.24€ 3.30€ entre 457.35 et tarif B 762.24€ 2.90€ tarif C < 457.35€ 2.50 € PAI 1.00€ Garderie MATIN: de 7h45 à 8h20 1.00€ GOUTER: de 16h00 à 16h45 2.00€ SOIR: de 16h45 à 18h00 2.00€ en plus du tarif appliretards répétés après 18h00 ou qué: MODIFICATION EN URGENCE cantine ou garderie* 5€

Par ailleurs, monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de l'achat d'un logiciel auprès de la société COSOLUCE. Un portail sera actif courant septembre : les parents recevront sur l'adresse mail donnée dans la fiche d'inscription un code leur permettant de se connecter, d'inscrire ou de désinscrire selon leur choix l'enfant aux différents services communaux, dans les bornes établies dans le règlement intérieur. A compter de la mise en œuvre de ce portail, il appartiendra aux parents de procéder eux-mêmes aux inscriptions.

COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE- MODIFICATION DES STATUTS- DIVERSES COMPETENCES FACULTATIVES

Adopte les modifications statutaires suivantes,

Compétence facultative 3-a « Santé et salubrité » :

3-a/ Santé et salubrité

Sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine

Maîtrise et prise en charge des populations animales domestiques errant sur la voie publique et gestion de la fourrière animale

Compétence facultative 5 « Gestion des eaux pluviales et de ruissellement hors gestion des eaux pluviales urbaines » :

Exploitation du service public d'assainissement d'eaux pluviales comprenant la gestion des eaux pluviales hors gestion des eaux pluviales au sens des 4° , 10° et 12° de l'article L 211-7 du code de l'environnement

Compétence facultative 8 « Etablissement d'enseignement supérieur ou autre » :

Sur l'ensemble du territoire

- Maîtrise d'ouvrage pour la construction d'établissements d'enseignement supérieur dans le cadre des



Les tarifs sont maintenus pour cette année

^{*} modification à la demande des usagers en dehors des bornes définies dans le règlement intérieur

AIDE A LA DESTRUCTION DE NID DE GUEPES OU DE FRELONS ASIATIQUES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de rembourser 50 % de la facture pour la destruction de nids de frelons asiatiques ou de guêpes, dans la limite de $80 \in d$ 'un remboursement par an et par foyer, à compter du 01/07/2019

INFORMATIONS DIVERSES

Actions au Tribunal Administratif pour contester la fermeture de classe: le tribunal Administratif de Rouen a tenu audience le 17 juin dernier, audience où P. Bucourt a pu s'exprimer ; à ce jour, nous sommes en attente du jugement.

Recensement de la population : le prochain recensement aura lieu du 16/01/2020 au 15/02/2020. Mme Sandrine Gosselin a proposé d'endosser le rôle de coordonnatrice municipale et Nathalie Bréault a été sollicitée pour la mission d'agent recenseur.

Dossiers investissement 2019:

Réaménagement du jardin de l'église et réhabilitation du pressoir : le CAUE consulté a rendu un avis très positif sur le projet, notamment sur l'intégration du pressoir réhabilité dans le paysage bâti actuel. Le permis de construire a été déposé et est actuellement à l'étude du service instructeur du droit des sols ; le volet accessibilité PMR a été validée par les services préfectoraux.

Aménagement des bâtiments communaux pour l'accessibilité des PMR : nous sommes dans l'attente des derniers accords de subvention.

<u>PLU</u> : la réunion d'harmonisation a eu lieu avec les personnes Publiques Associées. Le projet sera présenté aux services de la DDTM pour avis informel en septembre.

<u>Lotissement Hégli</u>: plusieurs riverains situés en contrebas ont alerté l'équipe communale sur une altimétrie anormale en fin de chantiers. Un huissier de justice commis par la commune s'est rendu sur place et a relevé des infractions. Dans un souci de règlement à l'amiable de ce dossier, l'équipe communale a invité les riverains concernés de l'impasse Hégli à un rendez-vous en mairie.

<u>Carrefour RD 940 et RD111</u>: une nouvelle réunion de terrain est programmée le 5 septembre 2019 à 10 heures et vise à discuter de l'opportunité de créer un rond-point.

<u>Transports scolaires</u> organisés par la Communauté Urbaine : le montant sera de 45 € par an et par enfant sur le site avant le 31 juillet 2019.

QUESTIONS DIVERSES:

<u>M Hautot :</u> quid du fauchage impasse de la Caillouterie ? Monsieur le Maire répond que le fauchage incombe aux services départementaux et qu'il se rapprochera d'eux.

VIDE-GRENIER

Malgré le froid, ce dimanche-là, le vide-greniers organisé par le Réveil des Falaises a bien démarré. Stade complet, deux cent emplacements sur 500 mètres linéaires, et de nombreux visiteurs dès l'ouverture.

Sur le temps du midi, la manifestation aura été entachée par quelques averses de quoi perturber les chineurs et les exposants, ce qui a valu une désaffection de ces derniers au fur et à mesure de l'après-midi.

Nous espérons qu'un temps plus clément nous accompagnera l'année prochaine.

Certains ont profité pour faire une petite halte au coin restauration.



LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT

AVANT LA COLLECTE



Recrutement et formation des agents recenseurs par la mairie



Constitution de la liste des adresses à enquêter





Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur

PENDANT LA COLLECTE





Distribution par l'agent recenseur de la notice pour répondre au recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier (qu'il viendra récupérer sous quelques jours)



Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

APRÈS LA COLLECTE





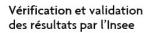


Certification de la collecte par le maire Transmission des questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee (les réponses en ligne sont reçues directement)





Saisie des questionnaires papier et traitement confidentiel des données







Communication des chiffres aux maires et au grand public



Nathalie BREAULT notre prochaine agent recenseur pour le recensement qui aura lieu à partir du 16 janvier 2020



ECOLE « LE COLOMBIER »

Nous ne reviendrons pas en détail sur l'énorme mobilisation de tous pour empêcher la fermeture d'une classe, néanmoins cette mobilisation c'est :

284 heures de présence et d'occupation

111 heures de nuit

1 heure de ralentissement du RD 940

85 personnes mobilisées

5 Interviews pour la presse écrite et télévisuelle

3 Passages à la télévision locale et régionale, y compris à la rentrée scolaire

200 Lettres envoyées à l'inspection académique (dessins d'enfants)

Des photos de drone (merci Monsieur SAUTAI)

150 Tracts distribués

687 pétitions signées

14 Lettres envoyées à nos conseillers généraux, députés, sénateurs, 1er ministre

1 vidéo sur Facebook (vue 1833 fois)

1 réunion publique

200 litres de café!!!

Le nombre de fous rires et de bons souvenirs n'a pu être calculé ;) ;) ;).

C'est aussi un référé déposé près du Tribunal administratif pour suspendre l'arrêté de fermeture de poste d'un enseignant.

Sans oublier les nombreux passages de la gendarmerie et les appels téléphoniques du renseignement pour informer S/Préfet et Préfet.

Nous n'avons malheureusement pas eu gain de cause mais cela a permis de prouver la solidarité de notre village envers notre école. Cela a créé également un lien entre les générations.

L'association Souvenir Normand 39/45 fait son cinéma

A l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la libération, l'association Souvenir Normand a été mise en valeur grâce à son président Pierre Bucourt. Il a écrit et réalisé un documentaire-fiction sur les bombardements du Havre le 5 septembre 1944 et tout particulièrement sur les bombardements du « Guillaume Tell » avenue Foch. Le film produit par Simon Quinart, Clothilde Thioux et Pierre Bucourt (production Souvenir Normand 39/45) a été projeté le 5 septembre 2019, après la cérémonie sur le lieu des bombardements, au cinéma « Les ARTS – Montivilliers » Titre du film : Equipes Nationales, ils sont gentils les gosses.



Les 4 dernières survivantes du « Guillaume Tell » étaient présentent et ont répondu aux questions posées par le public après la diffusion du film. Puis du 6 au 8 septembre, il y a eu une exposition sur le thème « les Equipes Nationales » dans les locaux prêtés par l'AMAC .Une projection, après avoir eu toutes les autorisations, est prévue en décembre ou janvier sur Heuqueville.

Infos sur Facebook : ils sont gentils les gosses



PARC DE CLERES

Toutes les classes de la petite section de maternelle jusqu'en CE2 sont parties visiter le parc zoologique de Clères le vendredi 21 juin avec le soleil!!!

1400 animaux vivent dans ce parc animalier, donc près d'un millier en liberté.

Différentes espèces de grues, flamants, ibis, bernache, touracos ou faisans y sont visibles. Sans oublier Antilopes, wallabies, gibbons, pandas roux, tamarins, ouistitis et deux espèces de lémuriens (makicattas et hapalémurs d'alaotra).

Superbe journée.



TOUS EN SEINE

Voici la dernière édition de Tous En Seine pour notre école !!!

Les élèves de CM1 et CM2 ont parcouru environ 250Kms. Ils sont partis d'Heuqueville en car pour se rendre à Compiègne.

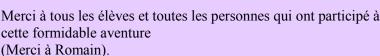
Ils ont visité le mémorial de l'armistice et le wagon dans la clairière de Rethondes où a eu lieu la signature de l'armistice en 1918, la cathédrale Saint Pierre et son horloge astronomique à Beauvais, le port de Dieppe et la cité de la mer.



Une finale en vélo de Saint Jouin Bruneval au Havre, en passant par notre commune, toujours mobilisée pour la défense de notre 4^{ème}

classe, sous des énormes applaudissements. !!!!

Merci à tous les élèves et toutes les personnes qui ont participé à cette formidable aventure







RENTREE DES CLASSES

Nous sommes heureux d'accueillir 2 nouvelles professeures des écoles, Mmes Claire DEHIER et Mariannick COZIC

Mme COZIC vient de la circonscription de Fécamp et a précédemment enseigné dans l'académie de Montpellier. Elle a en charge les classes de CP et CE2 avec 24 élèves.

Mme DEHIER vient de la circonscription de Montivilliers et habite dans la commune. Elle prend la direction du groupe

scolaire et des classes de CE1, CM1, CME2 avec 24 élèves

Mme Valérie GAYERIE reste fidèle à notre commune et récupère comme elle le souhaitait les classes de petite, moyenne et grande sections avec un effectif de 23 enfants.

Cette nouvelle équipe est ravie de travailler dans un groupe scolaire aussi attrayant et avec des moyens adaptés à l'enseignement (tableau numérique, salle d'informatique, bibliothèque).

Les membres du conseil municipal souhaitent une très bonne année scolaire à nos 3 professeures et restent à l'écoute de cette équipe très sympathique.



FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE

Le vendredi 5 juillet fut le dernier jour d'école pour les écoliers et la fin d'un cycle pour les élèves de CM2 qui intègrent le collège à la rentrée de septembre.

Le maire Patrick Bucourt est venu leur remettre non pas un dictionnaire mais un bon d'achat « La Galerne » d'une valeur de vingt euros. Les élèves ont reçu également un recueil des fables de La Fontaine illustré par le dessinateur VOUTCH, offert par le ministre de l'éducation Nationale, Jean-Michel BLANQUER.

Un dernier jour d'école marqué par la tristesse et beaucoup d'émotion puisque le directeur François LEMERCIER, après huit ans d'enseignement au sein de cette école, doit partir pour aller vers une REP (Réseau d'éducation prioritaire) au Havre et Gaëlle QUATRAVAUX qui enseignait depuis douze ans à Heuqueville, assurera les remplacements dans les écoles où il manque un instituteur.

Malheureusement, le recours déposé au tribunal contre la fermeture d'une classe a été débouté. François LEMERCIER a félicité ses élèves et souligné qu'il avait eu une bonne promo pour sa dernière classe. En remerciement, il a reçu un magnum de vin et Gaëlle QUATRAVAUX un bouquet de fleurs.



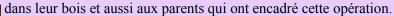




NETTOYONS LA NATURE

Comme tous les ans au mois de septembre, la municipalité et l'école participe à l'Opération « Nettoyons la nature » sous le parrainage des magasins Leclerc qui fournissent gants, tee-shirts et sacs poubelles. Cette année la nouvelle équipe enseignante a voulu reconduire cette opération qui a toujours un succès auprès des enfants. La classe de Petite, Moyenne et Grande Section de Valérie GAYERIE a « nettoyé » les abords du stade et autour de l'église. Une bonne nouvelle de cette

collecte puisque très peu de détritus ont été retrouvés. Quant aux plus grands, des classes de Claire DEHIER et Mariannick COZIC, ils se sont rendus dans le bois à l'entrée d'Heuqueville. Là beaucoup de bouteilles vides, environ 15 kg, des papiers, des bouteilles en plastiques et quelques morceaux de ferraille. A l'issue de cette quête, nos enseignants ont fait le tri des déchets recyclables ou non avec les enfants. Les sacs ont été récupérés par notre agent communal pour les porter à la déchetterie. Merci à la famille LEMERRE pour l'autorisation de ramassage











MARIAGES

2019 semble être l'année du renouveau pour les mariages sur la commune d'Heuqueville.

Tout d'abord le 18 mai, Charles DERREE et Morgane GAILLARD (photo du haut) ont lancé la saison des unions devant Monsieur le Maire.

Ensuite, le 22 juin coup double à la Mairie. Le matin Patrick BURAY a épousé Christine BENNEY (photo du bas) et l'après-midi Didier MALANDAIN et Ghislaine RICHARD (photo numéro 2) se sont dit « oui ».

Un double mariage sur la commune, cela n'était pas arrivé depuis 2009!

Enfin le dernier mariage de l'été a eu lieu le 21 septembre entre Guillaume ELOY et Céline BOUGEARD (photo numéro 3).

A noter que tous les mariages ont eu lieu sous le soleil!

Un autre mariage est programmé avant la fin de l'année. Comme à chaque mariage,

Monsieur le Maire a remis, au nom du Conseil Municipal, un bouquet de fleurs à chacune des mariées et nous présentons à tous ces jeunes couples, tous nos vœux de bonheur!



L'AAPA est toujours présente pour vous proposer un cours de Gym tonique les mercredis soir à 18 heures avec notre animatrice Ingrid.

Du 9/9 au 18/12/2019, profitez de notre offre de parrainage :

- Amène tes Voisins,
- Amène tes Collègues,
- Amène tes amis.

Et profite d'une réduction de $10 \in$ et $10 \in$ pour le filleul .<u>Info sur le site : aapa-lesportpourtous.simplesite.com</u>.

Il y a une possibilité d'ouverture d'un autre cours sur Heuqueville : COURS ZEN avec Florie.

Dans le cours zen il y a du yoga, des étirements, de la relaxation et méditation. C'est un cours qui permet de se faire du bien au corps et à l'esprit. Pour les personnes très actives cela permet de se détendre, décontracter les tensions, apaiser l'esprit, lâcher prise, éviter de se blesser au moindre geste du quotidien. Et pour les personnes non sportives, qui ne font pas de sports, cela permet de bouger son corps, dérouiller ses articulations, muscles et se faire aussi du bien à l'esprit en apaisant les craintes, tension, mal-être. C'est un cours accessible à tout le monde, avec des options selon les niveaux et petits bobos de chacun, un cours qui fait du bien autant au corps qu'à l'esprit...Pour l'ouverture d'un nouveau cours, un minimum de 12 personnes est demandé . Si vous êtes intéressés, prendre contact avec F. Bucourt par mail bucourt.sportspourtous@gamil.com

CARNET ROSE

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à :

Romane COUTURIER, née le 7 février 2019 de Stephen COUTURIER et Anne KEROUREDAN Lissandro KARA né le 12 mars 2019 de Kévin KARA et de Mélanie DOS SANTOS Soan TURBIAN né le 13 mars 2019 de Nicolas TURBIAN et de Hélène FEUILLOLEY Faustine TALVARD née le 5 mars 2019 de Emmanuel et de Amandine GERARD Djalil BOUDJEDAR né le 18 juin 2019 de Mehdi BOUDJEDAR et Marion DOUCET Milano FERREIRA RIBEIRO né le 24 août 2019 de Elicio FERREIRA RIBEIRO et Amandine

DELALANDE

Myla HERICY née le 27 août 2019 de Steve HERICY et Laëtitia TOET.

DECES

Le5 mars 2019 est décédée à Montivilliers Monique LOISEL veuve de Louis DUPRE, 77 ans

Toute l'équipe municipale présente à la famille ses sincères condoléances dans ce moment douloureux.

AGENDA 2019

Samedi 12 octobre : soirée à thème Réveil des Falaises

Vendredi 15 novembre : Ticket Sport - Bon de naissance -Médaille du Travail - Nouveaux habitants

Vendredi 22 novembre : Concert de l'Harmonie de Gonneville la Mallet à l'église

Dimanche 1er décembre : marché de Noël Commune et Réveil des Falaises

Mercredi 4 décembre : Goûter des Ainés

7 et 8 Décembre : Exposition de peinture - Sculpture Téléthon

> 17 Janvier 2020 Vœux de la municipalité

LOCATION DE VAISSELLE

Fini les assiettes en cartons qui s'envolent, les couverts qui manquent!

Les démarches ont été réduites au minimum: vous appelez en mairie un mois minimum avant la date choisie et vous réservez la vaisselle parmi une liste bien fournie. Vous passez en mairie signer une convention de location et déposer un chèque de caution de 100 €. La vaisselle vous est remise le lundi qui précède votre fête, à la salle polyvalente et vous la rendez le lundi suivant, propre bien sûr!

Le tarif de la location de vaisselle a été fixé à 1.10 € par invité.



TRANSPORTS TERRASSEMENTS TRAVAUX PUBLICS LOCATION DE MATERIELS T.P



